

Distinction. Le chercheur Michel Raymond vient de recevoir le prix Le Goût des sciences 2012 pour son livre « Pourquoi je n'ai pas inventé la roue ? ».

A l'abordage de la théorie de l'évolution décomplexée

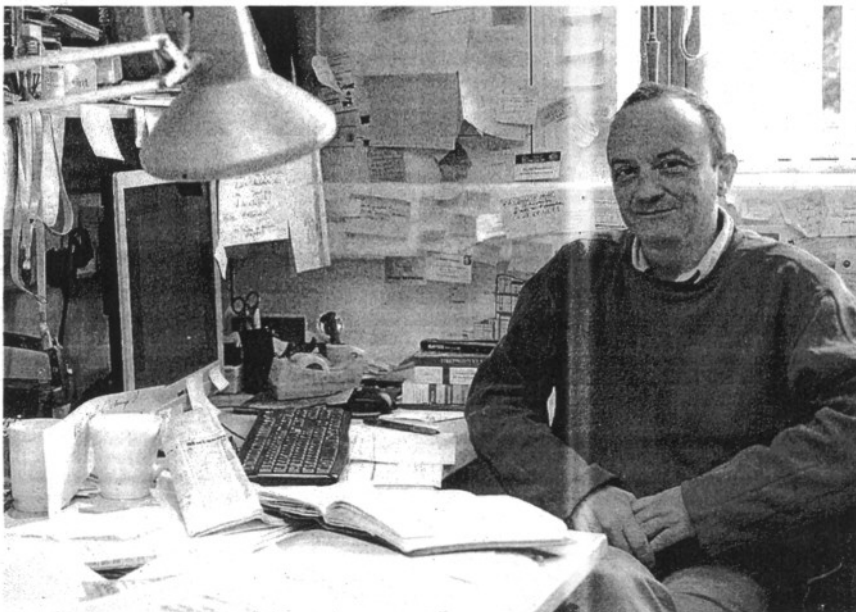
■ Pourquoi certains poissons ont-ils les deux yeux du même côté de la tête ? de qui s'inspirent les ingénieurs pour faire des ventouses hors concours ou des fils plus solides ? pourquoi les animaux n'ont-ils pas inventé la roue ? Autant de questions auxquelles le biologiste Michel Raymond apporte des réponses puisées dans la théorie de l'évolution des espèces.

La sélection naturelle modèle le monde de génération en génération. Les individus les mieux adaptés à leur environnement survivent plus longtemps, se reproduisent plus par conséquent et transmettent mieux leurs caractéristiques génétiques et culturelles. Voici, en un rapide résumé ce qu'expose de façon très pédagogique Michel Raymond, directeur de recherche à l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier dans son second ouvrage *Pourquoi je n'ai pas inventé la roue ?*.

« En 2009, lors de l'année Darwin, sont sortis beaucoup de livres, ont été données beaucoup de conférences sur les voyages de Darwin, sa croyance ou non en Dieu, ses relations avec sa femme... mais rien sur la sélection naturelle et le mécanisme d'adaptation qui permet d'expliquer le vivant. Pour les gens, les rapports entre ces mécanismes et la culture ou la médecine n'étaient pas clairs. C'est à ces questions que j'ai souhaité répondre », explique Michel Raymond.

L'être humain comme objet

Le chercheur avait déjà sévi dans un premier livre intitulé *Cromagnon toi-même* où il abordait les grands traits de la santé et de la culture humaines par le



Michel Raymond en est à son second livre accessible au grand public sur la sélection naturelle. R. ANFOUSSI

prisme de la théorie darwinienne de l'évolution. L'être humain y est traité comme un objet d'étude au même titre que l'animal. Ses caractéristiques tant biologiques que culturelles y sont regardées à la lumière de la sélection naturelle. Une sacrée leçon de distanciation. Dans *Pourquoi je n'ai pas inventé la roue ?*, l'auteur réitère sa démonstration, avec de nombreux cas concrets à l'appui. « Le premier livre apportait un regard nouveau sur toutes les affaires humaines, dans celui-ci j'ai donné de nombreux exemples de la sélection

naturelle sur le vivant, surtout chez les animaux. J'en ai aussi évoqué les limites pour répondre à des problèmes bien précis et c'est seulement dans le dernier chapitre que j'aborde les exemples sur l'homme avec la médecine et l'évolution culturelle », commente-t-il. Une méthode qui a séduit l'éclectique jury national du Goût de la science qui lui a décerné la semaine dernière le prix du livre « généraliste » de vulgarisation scientifique. Une reconnaissance qui pourrait inciter le chercheur à poursuivre... « mais pour l'ins-

tant j'essaye de publier un conte pour enfants de 5 à 10 ans qui permet d'expliquer comment fonctionne la sélection naturelle. Il n'existe rien de tel, alors que ce mécanisme est un outil conceptuel simple, pour comprendre le vivant et ouvrir de nombreuses portes ». La *Chèvre bleue* raconte l'histoire des sages de plusieurs villages, qui, pour répondre à une prophétie, tentent d'obtenir une grande chèvre bleue à partir de leur cheptel de chèvres banalement brunes, blanches ou noires...

HG

En bref

Front social contre le traité

CGT, FSU, Solidaires et Unef parmentales de l'Hérault ont affirmé dans un communiqué leur opposition à la ratification du Traité européen qu'elles jugent « économiquement inefficace socialement injuste ». Elles se réuniront le 12 octobre pour organiser des actions intersyndicales afin de « sensibiliser les citoyens sur ce programme budgétaire rigoureux qui a déjà aggravé la situation économique et sociale dans de nombreux pays d'Europe ». L'idée de développer « un front social », ces organisations inclusent l'ensemble des syndicats à la prochaine réunion intersyndicale qui aura lieu le 26 octobre.

Le vote de la section 11 validé

La commission nationale de validation des voix du P.S. a décerné mardi soir de ne pas annuler le vote de la section 11 de Montpellier. « Les votes sont gardés à titre provisoire », a affirmé à l'AFP A Fontanel, secrétaire national des fédérations, soulignant que le vote de jeudi prochain serait décisif. Alors qu'elle avait officiellement été dissoute mais qu'elle comptait 47 adhérents, 86 votes ont été enregistrés jeudi. Cette section dirigée par Dominique Navet sera mise en examen dans un dossier d'abus de confiance lié aux fraudes au fonctionnement de la fédération.

La préfecture fermée

La préfecture de Montpellier a exceptionnellement fermé au public en raison de travaux dans le hall d'accueil vendredi 19 octobre après-midi, à partir de 13 heures.

Etats généraux